



Lycée Jérémie DE LA RUE  
Route de St Bonnet  
42190 CHARLIEU

INTENDANCE  
Tel : 04 77 44 56 07  
Fax : 04 77 44 56 03  
@ :  
intendant.0420008F@ac-lyon.fr

RhôneAlpes<sup>région</sup>

## ACTE D'ENGAGEMENT

### Article 1 : Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

Etablissement : Lycée Polyvalent JEREMIE DE LA RUE  
BP 39 – 42190 CHARLIEU

Qualité du signataire du marché : Jean-Marc ROSSELLI, chef d'établissement

### Article 2 : Objet du marché

Le présent marché a pour objet l'installation, la mise en service, la location et la maintenance de deux photocopieurs.

### Article 3 : Engagement

Je soussigné, nom, prénom et qualité du signataire :

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Adresse professionnelle et téléphone :

Inscrite au registre du commerce :

Numéro d'identification SIRET :

Code APE :

Après avoir pris connaissance du règlement de la consultation et du cahier des clauses particulières

M'engage, sans réserve, conformément aux stipulations des documents contractuels, envers M.ROSSELLI Jean-Marc, chef d'établissement, à exécuter les prestations désignées aux conditions stipulées par le présent marché, au prix ci-dessous.

**Article 4 : Montant de l'offre**

Le montant de la prestation à effectuer telle quelle résulte du marché est fixé à :

PRIX	Montant hors TVA	Taux de la TVA	Montant TTC
Location des 2 photocopieurs	Loyer trimestriel :		Loyer trimestriel :
Maintenance	Coût copie NB :		Coût copie NB :
	Coût copie couleur :		Coût copie couleur :



Soit un total HT (en toutes lettres) :

- pour la location des deux photocopieurs :
  
- pour la maintenance :
  - Noir et Blanc :
  - Couleur :

Le prix de la location est trimestriel et ferme pendant toute la durée du marché (16 trimestres). Le prix de la maintenance est un coût copie, ferme pendant toute la durée du marché (16 trimestres).

Le mode de règlement utilisé est le virement bancaire après mandat administratif. Le paiement sera effectué dans un délai de 30 jours. Ce délai de paiement part de la date de réception de la demande de paiement et expire à la date de règlement du mandat par le comptable public. La demande de paiement pourra être faite dès que la prestation sera assurée dans sa totalité.

Le défaut de mandatement dans le délai indiqué ci-dessus entraîne de plein droit le versement d'intérêts moratoires au taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé de courir.

L'unité monétaire de paiement est l'euro.

Le comptable assignataire des paiements est Monsieur Emmanuel PELLET.

Le compte bancaire ou postal du titulaire du marché est le suivant (joindre un RIB) :

Fait à ....., le .....

L'ENTREPRENEUR :

Cachet + signature + mention « lu et approuvé » manuscrite

Est accepté la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Arrêté à la somme de :

Le chef d'établissement

J.M ROSSELLI

Ma signature fait du présent acte d'engagement la pièce principale du marché.

Date de notification du marché :